

## Dossier d'inscription à l'Accueil Jeunes (14 – 17 ans)

### 1) Renseignements du jeune

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Sexe : Féminin Masculin  
 Date de naissance : \_\_\_\_\_  
 Portable : \_\_\_\_\_  
 E-mail : \_\_\_\_\_  
 Etablissement scolaire : \_\_\_\_\_

### 2) La famille

Personnes responsables du jeune		
	Responsable 1	Responsable 2
Nom/Prénom		
Adresse		
Téléphone fixe		
E-mail		
Téléphone portable		
Téléphone professionnel		

Situation familiale : Marié Vie Maritale Divorcé Veuf  
 Autres : \_\_\_\_\_

En cas de séparation, l'autorité parentale est-elle exercée conjointement ? Oui Non  
 Si non, merci de fournir l'acte de jugement.

Régime d'appartenance : CAF MSA SNCF  
 AUTRE : \_\_\_\_\_

Numéro d'allocataire : \_\_\_\_\_ Quotient Familial : \_\_\_\_\_

### 3) Autorisations

J'autorise mon jeune :

- à participer aux activités proposées et encadrées par l'Accueil Jeunes durant toutes leurs durées.
- à venir à l'Accueil Jeunes lors de temps d'accueil libre  
*Votre jeune devra s'inscrire à chaque séance, sur la fiche de présence qui formalisera sa présence à l'Accueil Jeunes.*
- à quitter seul l'Accueil Jeunes dès la fin des activités :  
 En journée : Oui Non  
 En soirée (après 20h) : Oui Non

- à être transporté dans les véhicules personnels de l'équipe d'animation, de manière occasionnelle et uniquement en cas de nécessité (urgence médicale, accompagnement de projet, etc.).  
 Oui Non

- à être pris en photo ou vidéo dans le cadre des activités. Celles-ci pourront être utilisées, diffusées et reproduites par Léo Lagrange Ouest (magazine, journaux, réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter), sites internet, etc.).  
 Oui Non

### 4) Renseignements sanitaires

a) Vaccinations (joindre les photocopies vaccins du carnet de santé)

OBLIGATOIRE		
	Date 1 <sup>ère</sup> injection	Date dernier rappel
DT Polio ou Tetracoq : diphtérie, tétanos, poliomyélite, et/ou coqueluche (Pentavac, Infanrix, ...)		
RECOMMANDE		
BCG : Tuberculose (Monovax)		
Hépatite B (HB vax pro, HB Vax)		
Rougeole, Oreillons, Rubéole (ROR Vax, Priorix, MMR Vax)		

Si le jeune n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat de contre-indication.

Le jeune suit-il un traitement médical ? Oui Non

Si oui, joindre une ordonnance récente avec les médicaments correspondants (Médicaments dans leur emballage d'origine marqués au nom du jeune avec la notice).

**Aucun médicament ne pourra être donné au jeune sans ordonnance.**

b) Maladies et allergies

Votre jeune a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

	OUI	NON		OUI	NON		OUI	NON
RUBEOLE			OTITE			OREILLONS		
VARICELLE			ANGINE			SCARLATINE		
COQUELUCHE			ROUGEOLE			RHUMATISME		

Votre jeune a-t-il les allergies suivantes ?

	OUI	NON	PRECISIONS
MEDICAMENT			
ALIMENTAIRES			
AUTRES			

Votre jeune présente-t-il les troubles de santé suivants ?

	OUI	NON	PRECISIONS
ASTHME			
ECZEMA			
EPILEPSIE			
AUTRES			

c) Autres

Votre jeune fait-il l'objet d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé)

Oui Non

Si oui, joindre une photocopie du PAI.

Médecin traitant de votre jeune :

Tel :

Autres recommandations des parents (*ex : port de lunettes, port de lentilles, appareil dentaire, appareil auditif, etc.*)

### Pour s'inscrire à l'Accueil Jeunes, c'est très simple !

Il faut :

- S'acquitter d'une participation de 2 euros pour l'année,
- Remplir et retourner le dossier d'inscription complet ( dossier d'inscription,  attestation d'assurance et  photocopie du carnet de vaccination)

**L'inscription à l'Accueil Jeunes est valable du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de l'année en cours.**

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_ responsable légal du jeune,

- Déclare exact les renseignements portés sur cette fiche,
- M'engage à faire connaître à l'organisateur toutes modifications éventuelles de ces données,
- Atteste avoir lu et accepté le règlement de fonctionnement de l'Accueil Jeunes,
- Autorise la direction à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé du jeune (médecin, hospitalisation, traitement médical, intervention chirurgicale).

Signature des responsables légaux :

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_ atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Signature du jeune :

## **LES REGLES DE VIE DE L'ACCUEIL JEUNES**

- 1) Chacun se doit de respecter l'autre (que ce soit un jeune, un animateur ou un adulte). Ex : bannir les gros mots, être poli, etc.
- 2) Chacun se doit de respecter le matériel et les locaux. Ex : participer à la mise en place et au rangement des activités, etc.
- 3) Chacun se doit de respecter les horaires des activités et son engagement de participation à celles-ci.
- 4) Il est interdit de fumer, de consommer ou d'introduire de l'alcool ou des produits illicites au sein et à proximité de l'Accueil Jeunes.
- 5) Toute dégradation constatée et volontaire entrainera la facturation à la famille ou au jeune afin de rembourser les frais engagés pour la remise en l'état des biens endommagés.
- 6) En cas de non-respect des présentes règles, des sanctions allant jusqu'à l'exclusion pourront être prises.

<b>Actualisation des données et acceptation du règlement de fonctionnement actualisé</b>			
<b>Année scolaire</b>	<b>2020 - 2021</b>	<b>2021 - 2022</b>	<b>2022 - 2023</b>
<b>Date</b>			
<b>Signature</b>			

Léo Lagrange Ouest est une association d'Education Populaire à laquelle la Communauté de Communes Bléré – Val de Cher a confié la gestion de l'Accueil Jeunes  
Toutes nos valeurs et nos engagements sont à retrouver sur [www.leolagrange.org](http://www.leolagrange.org)